



# AVIS AUX RÉSIDENTS

## RÉFECTION MAJEURE DU TUNNEL LOUIS-HIPPOLYTE-LA FONTAINE

— Travaux aux abords de la rue Curatteau —

### Travaux prévus pour le projet de réfection majeure en 2021

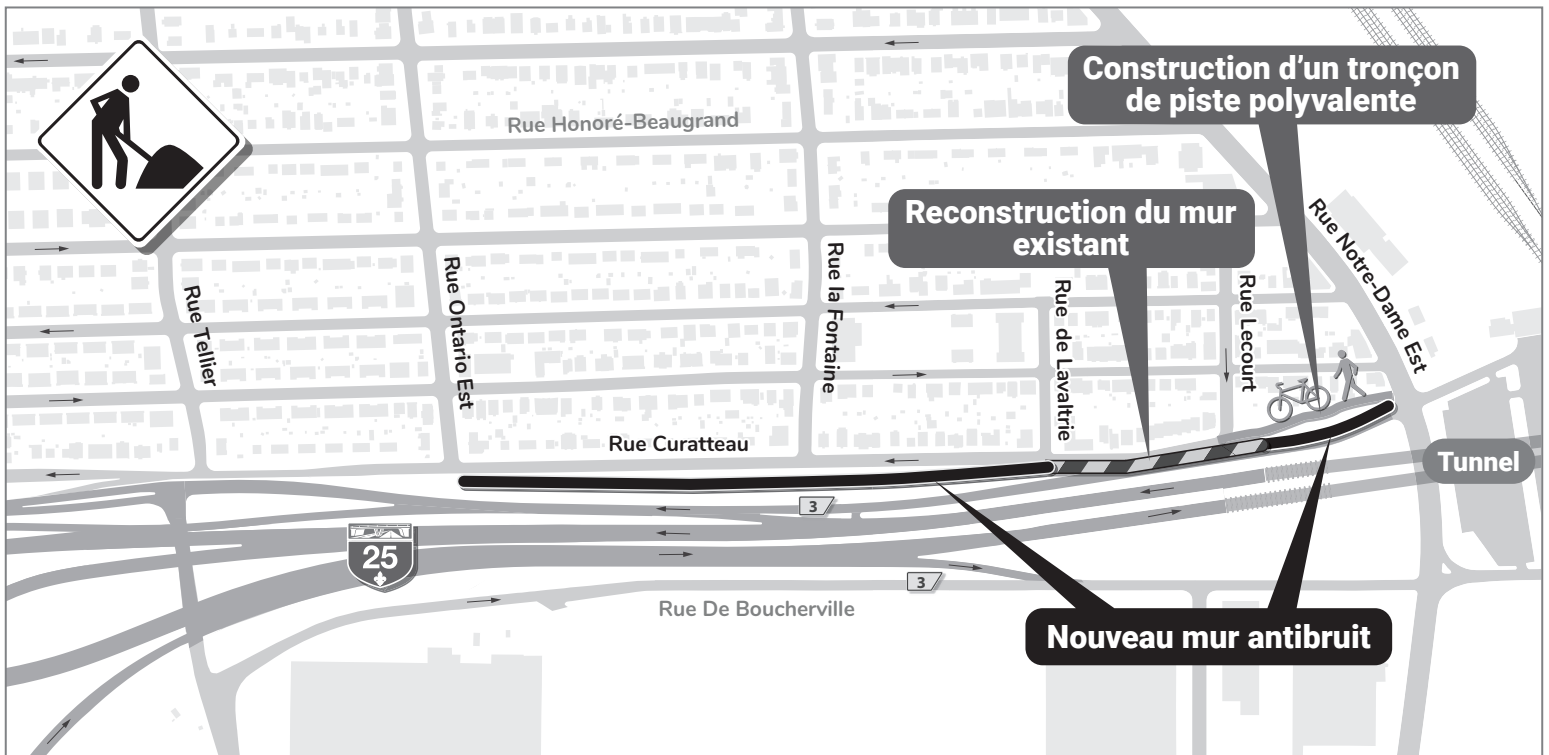
Le projet du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine a commencé en 2020, et les travaux vont s'intensifier sur le terrain à partir du printemps 2021 :

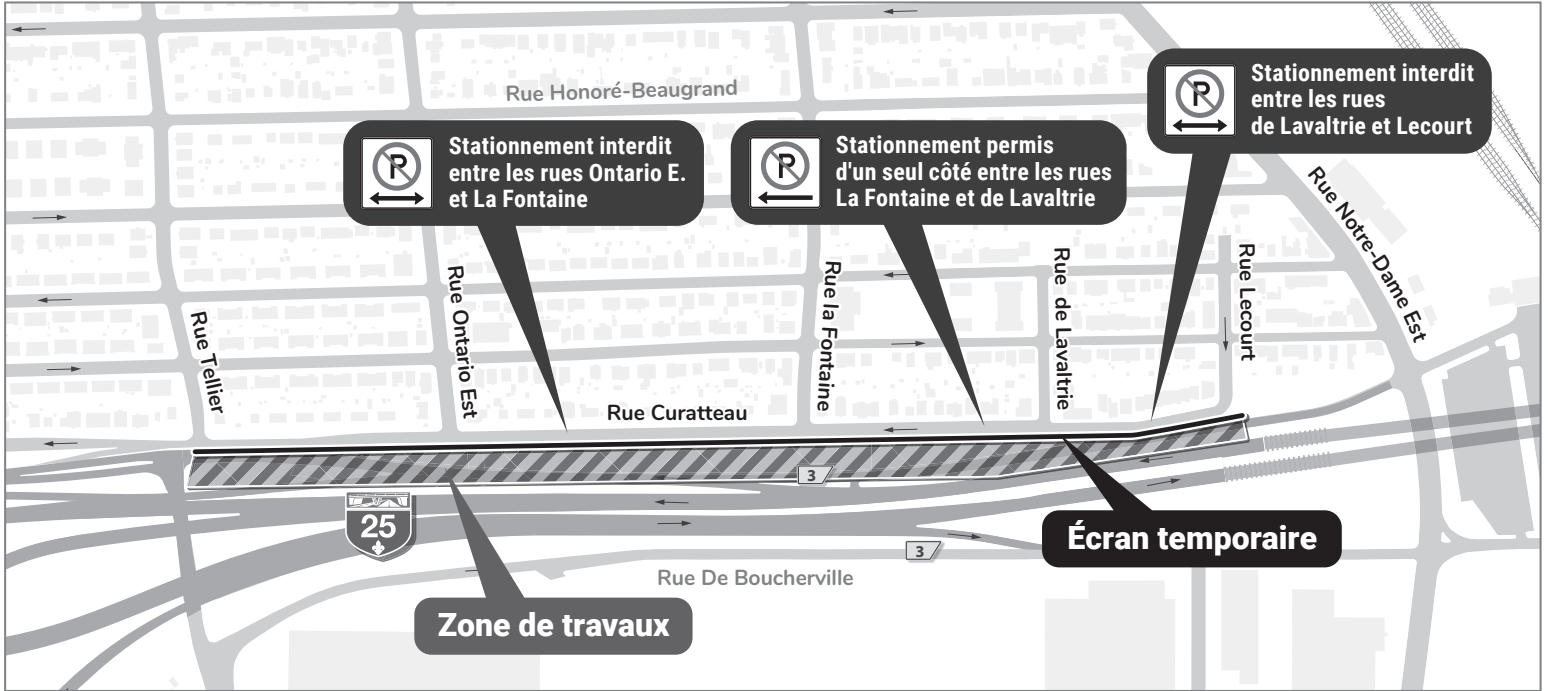
#### Sur le réseau autoroutier

- Mise en place de chemins de déviation sur l'A-20 et l'A-25
- Mise en place des voies réservées sur l'A-20 (sur la Rive-Sud) et dans l'échangeur Anjou

#### En dehors du réseau autoroutier

- Construction des murs antibruit le long de la rue Curatteau
- Construction d'un tronçon de piste polyvalente (piétons et cyclistes) entre les rues Notre-Dame et Lecourt
- Construction de nouveaux quais d'autobus aux abords du métro Radisson





## Étapes de réalisation des travaux du mur antibruit

<b>Mi-mars</b>	Installation du chantier et des écrans acoustiques temporaires Déboisement
<b>Avril à mai</b>	Démantèlement du mur existant (entre les rues Lecourt et de Lavaltrie) Préparation du terrain et installation de plateformes de travail
<b>Été</b>	Construction des nouveaux murs
<b>Automne 2021 au printemps 2022</b>	Finition et aménagements paysagers

## Stationnement

Pour permettre la réalisation des travaux, des places de stationnement sur rue devront être retirées de façon **temporaire jusqu'à l'automne 2021**.

## Bruit et vibrations

L'horaire de travail pour les travaux en lien avec les murs antibruit sera de 7 h à 19 h, du lundi au vendredi. Certaines interventions occasionneront des niveaux sonores plus élevés qu'à la normale, ainsi que des vibrations.

Des stations de mesures du bruit et des vibrations seront installées aux abords du chantier et un suivi sera effectué par l'entrepreneur. Une attention particulière sera portée aux alarmes de recul et au bruit généré par les bennes des camions.

## Caractéristiques du mur

- Les écrans seront principalement fabriqués en béton similaire aux murs existants
- Une partie du mur près de la rue Notre-Dame sera transparente pour assurer une meilleure visibilité aux usagers de la piste polyvalente
- L'écran antibruit sera d'une hauteur de 6 mètres

## Déboisement

La construction de la piste polyvalente nécessite la coupe d'arbres. Le nombre d'arbres abattus sera limité le plus possible. Aucune espèce menacée ne sera coupée. De nouveaux arbres seront plantés après les travaux de construction du mur antibruit.

Les arbres ont déjà été marqués selon le code suivant :

- Un X orange peinturé sur l'arbre : sera coupé (principalement près de la rue Notre-Dame)
- Ruban orange sur l'arbre : sera conservé
- Ruban vert sur l'arbre : à déterminer

## Contact



lafontaine@transports.gouv.qc.ca  
www.transports.gouv.qc.ca/lafontaine  
511